

8 agents de sensibilisation au risque incendie



Date de publication de l'offre

28/01 - 24/03/2025

Type d'emploi

Saisonnier

Catégorie de métier

Gestion des espaces naturels

Nom de l'organisme

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Mission

Chaque agent aura pour mission en articulation avec le dispositif « Ambassadeurs » :

- Prioritairement :
 - - D'informer et de sensibiliser les publics rencontrés : habitants, promeneurs, pratiquants d'activités de pleine nature,
 - - D'assurer la prévention incendie sur le terrain, dans la limite de leurs moyens (feux de camp, fumeurs...). Le risque incendie est particulièrement élevé sur le territoire du Parc, largement couvert de forêts méditerranéennes,
 - - De participer à la réalisation du bilan de l'opération en fin de mission et fournir des rapports quotidiens.
- - D'observer le territoire (suivi de la fréquentation, éco-veille, etc.),
- - De renseigner sur le territoire et l'outil Parc naturel régional ;
- - De promouvoir les activités de découverte respectueuses de l'environnement, la diversité et la richesse des patrimoines à découvrir ;

Cette sensibilisation s'effectuera sur sites naturels ou à l'occasion d'évènements rassemblant un large public.

- De participer à une session de formation **obligatoire** organisée par la Région Sud qui se déroulera à Gardanne (13) du 23 au 27 juin 2025, sur les sujets suivants :
 - - secourisme,
 - - organisation institutionnelle de la prévention et de la lutte contre les feux de forêt,
 - - bons réflexes à adopter et à transmettre, technique de médiation.

Profil

Connaissances, Savoir-faire et savoir être :

- Capacité de travail en binôme mixte,
- Bonne condition physique exigée, résistance à l'effort et à la chaleur et capacité de travail en extérieur,
- Goût pour la communication et aisance dans le contact envers différents publics, capacité à les aborder y compris dans un contexte de conflits d'usages,
- Sensibilité à l'environnement,
- Aptitude au travail en bureautique, et à la remontée d'informations statistiques ou administratives,
- Rigueur, ponctualité et dynamisme.

Autonomie et responsabilité :

L'équipe « Garde Forestière Régionale » est placée sous l'autorité hiérarchique du Directeur et en lien technique avec l'équipe « Ambassadeurs du Parc » (composée de 4 agents).

L'encadrement fonctionnel de l'équipe et l'intermédiaire avec le supérieur hiérarchique est assuré par l'ambassadeur chargé de la coordination des Ambassadeurs et Gardes régionaux forestiers.

L'ensemble de l'équipe contribue aux outils de suivis.

Formation - diplômes requis :

- Niveau BTS ou BPJEPS et/ou expérience dans le domaine de la sensibilisation, conflits d'usages,
- **PERMIS B indispensable** (conduite quotidienne sur routes de moyenne montagne),
- Le PNR met à disposition des véhicules de service et téléphones pour les missions de l'agent.

Informations complémentaires

Conditions :

- Être majeur et âgé de moins de 26 ans pour répondre aux critères du dispositif mis en place par la Région Provence Alpes Côte d'Azur.
- Temps de travail : temps complet sur la base de **35h/semaine**, rythme hebdomadaire variable, planning connu à l'avance.
- Travail les week-ends et jours fériés ; jours de repos dans la semaine.
- Lieu de travail : Les quatre binômes seront localisés sur différents secteurs du territoire dans des communes encore à confirmer.
- Rémunération : aux environs du SMIC + Indemnité de chaussures et de petit équipement pour un montant de 65 € + tenue de travail fournie.
- Type de poste : contrat à durée déterminée de 2 mois pour accroissement saisonnier d'activités.
- Dates du contrat : du 23 juin 2025 au 31 août 2025.

Coordonnées pour postuler

Lettre de motivation et CV à adresser **par mail uniquement** à l'adresse : recrutement@pnr-prealpesdazur.fr **en indiquant en objet : « recrutement Garde Régionale Forestière 2025 » avant le 24 mars 2025 soir.**

Les entretiens de recrutement auront lieu le vendredi 4 avril 2025.